Partie 2

- 1. Afficher les noms en majuscules, les prénoms en minuscule relatifs à toutes les personnes enregistrés.
- 2. Afficher le total du kilométrage de tous les véhicules. Le résultat doit être arrondi.
- 3. Afficher tous les véhicules vendus pendant l'année dernière.
- 4. Afficher le nombre de véhicules vendus pendant le premier trimestre de l'année 2014.
- 5. Afficher la liste des véhicules dont la date de possession ne dépasse pas 6 mois.
- 6. Afficher tous les véhicules dont la date de début de possession dépasse la date de vente au plus de 4 jours.
- 7. Afficher pour chaque véhicule son immatriculation, sa puissance fiscale et le tarif des vignettes à payer. Le prix des vignettes est calculé en se basant sur la puissance fiscale des véhicules :
 - Si la puissance est inférieure ou égale à 4 CV alors le prix est 60D.
 - Si la puissance est supérieure ou égale à 5 CV ou inférieure à 7CV alors le prix est 120D.
 - Sinon le prix est 160D.